

Projet collectif du bassin versant du lac Boivin et de la rivière Yamaska Nord



OBJECTIFS DU PROJET :

- Améliorer la qualité de l'eau du bassin versant du lac Boivin et de la rivière Yamaska Nord;
- Préserver la prise d'eau potable de la Ville de Granby.

SOUS-OBJECTIFS DU PROJET :

- **Réduire la perte de sol cultivable et le lessivage des nutriments au champ;**
- **Diminuer les matières en suspension et les nutriments dans les cours d'eau;**
- **Valoriser le mode de vie agricole et les efforts des producteurs dans le bassin versant;**
- **Accompagner les producteurs et leur fournir des outils et du financement pour bonifier leurs pratiques.**

LES PARTENAIRES DU PROJET :

Les producteurs du bassin versant et leur conseiller : le projet vise à accompagner l'ensemble des producteurs du bassin versant par des conseils, de l'expertise, des outils et du financement;

L'UPA de La Haute-Yamaska appuie le projet et contribue à la reconnaissance des efforts des producteurs dans le bassin versant;

L'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA) réalise une modélisation du bassin versant dans l'objectif de fournir une base scientifique pour cibler avec efficacité les actions à réaliser;

La MRC de La Haute-Yamaska finance le projet et réalise les actions prévues pour le lac Boivin dans son Plan directeur de l'eau 2017-2021 (121 500 \$ répartis de 2017 à 2021);

La Ville de Granby finance le portrait et soutient les actions prévues au plan d'action pour l'avenir du lac Boivin (72 000 \$ en 2016-2017);

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) finance le projet et les producteurs engagés dans la démarche (60 000 \$ pour 2017-2018);

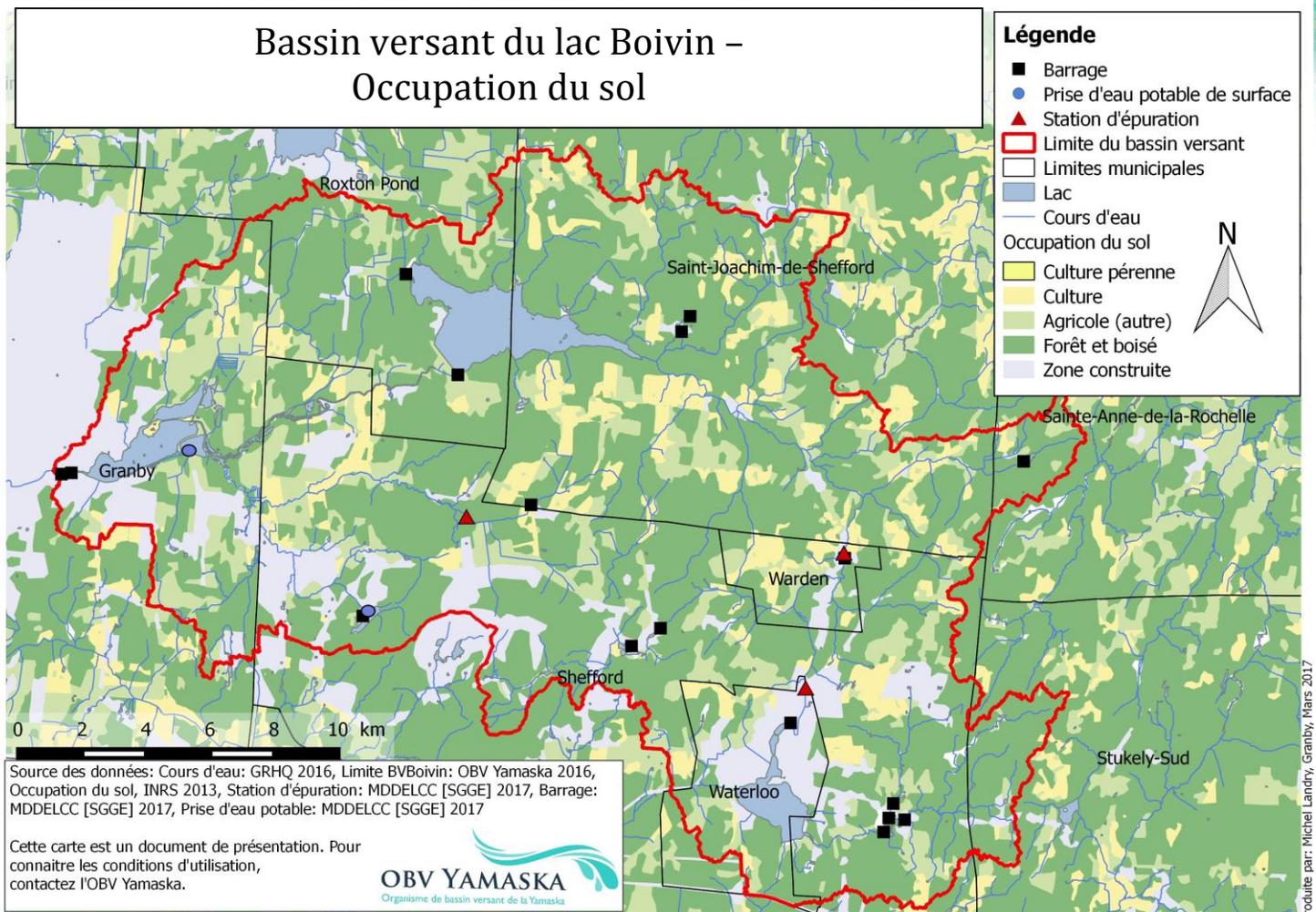
Le club conseil Gestrie-Sol accompagnera les producteurs ou leurs conseillers dans l'élaboration des Plans d'accompagnement agroenvironnemental (PAA);

L'OBV Yamaska coordonne l'ensemble du projet.

DÉROULEMENT DU PROJET :

- Caractérisation du bassin versant du lac Boivin;
- Production d'un Plan d'accompagnement agroenvironnemental (PAA) pour les producteurs participants;
- Rédaction d'un plan d'action global pour le bassin versant et engagement des participants;
- Réalisation des actions prévues au plan d'action et dans les PAA des producteurs.





PORTRAIT DU BASSIN VERSANT 2016

Superficie totale du bassin versant	210 km ²
Population	~16 000
Municipalité où se trouve l'exutoire	Granby
Superficie agricole cultivée	~60 km ²
Nombre d'unités animales	~10 000
Nombre d'entreprises agricoles ciblées	60

Ce projet est réalisé en vertu du sous-volet 2.1 du programme Prime-Vert 2013-2018 et bénéficie d'une aide financière du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ).

Coordonnées de la responsable du projet

Mme Geneviève Labrie
Coordonnatrice de projets agricoles
OBV Yamaska
450 956-1164

Genevieve.labrie@obv-yamaska.qc.ca

LES ACTEURS DU PROJET

COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET :

- Ce comité sera formé de représentants de l'OBV Yamaska, de l'UPA Haute-Yamaska, du MAPAQ régional, du Club-conseil Gestrie-Sol, de la MRC de La Haute-Yamaska, de la Ville de Granby et de producteurs leaders du milieu. Ce comité se réunira 3 à 4 fois d'ici le mois de septembre 2018 et aura pour rôles de :
 - o **Valider les orientations du projet Collectif du lac Boivin et les rôles des partenaires;**
 - o **Valider le diagnostic du territoire;**
 - o **Suivre l'avancement du projet;**
 - o **Orienter les prochaines étapes du projet;**
 - o **Valider le plan de travail proposé pour la phase 2.**

TABLE DE CONCERTATION DU LAC BOIVIN :

- La table de concertation du Lac Boivin sera formée des membres du comité de pilotage, d'élus de Roxton Pond, de Saint-Joachim-de-Shefford, du canton de Shefford, de Warden, de Waterloo ainsi que de représentants de l'UPA de la Montérégie, du Parc national de la Yamaska, de groupes environnementaux et d'autres organismes intéressés. Cette table sera formée au début de l'année 2018 et se réunira, au besoin, afin de :
 - o **Assurer une vision commune du projet auprès de tous les partenaires;**
 - o **Suivre la progression des projets liés au lac Boivin;**
 - o **Arrimer les actions (municipales, agricoles, environnementales, etc.) des partenaires avec le projet Collectif du lac Boivin et augmenter le nombre d'actions agricoles réalisées par les partenaires;**
 - o **Gérer les attentes et les engagements des organisations partenaires.**